Champ d'Apprentissage n° 2 : « Adapter son déplacement à des environnements variés et/ou incertains »

Dans ce champ d'apprentissage, l'élève prévoit et régule son déplacement à partir de l'analyse de l'environnement ; il s'y engage pour partir et revenir, tout en préservant sa sécurité et celle des autres.

Principes d'évaluation :
Deux moments d'évaluation sont prévus : l'un à l'occasion d'une situation en fin de séquence et l'autre au fil de la séquence.

Situation de fin de séquence : notée sur 12 points, elle porte sur l'évaluation des attendus suivants :
- Anticiper et planifier son itinéraire pour concevoir et conduire dans sa totalité un projet de déplacement.
- Mobiliser des techniques efficaces pour adapter et optimiser son déplacement aux caractéristiques du milieu.

L'équipe pédagogique spécifie l'épreuve d'évaluation du CCF et les repères nationaux dans l'Apsa support.

Évaluation au fil de la séquence : notée sur 8 points, elle porte sur l'évaluation de 2 AFLP retenus par l'équipe pédagogique parmi les 4 suivants :
- Analyser sa prestation pour comprendre les alternatives possibles et ajuster son projet en fonction de ses ressources et de celles du milieu.
- Assumer les rôles sociaux pour organiser la pratique des activités de pleine nature.
- Se préparer et maintenir un engagement optimal permettant de garder sa lucidité tout au long de son parcours pour pouvoir réévaluer son itinéraire ou renoncer le cas échéant.
- Respecter et faire respecter la réglementation et les procédures d'urgence pour les mettre en œuvre dans les différents environnements de pratique.

Modalités :
L'enseignant de la classe retient le meilleur degré d'acquisition atteint par l'élève au cours de la séquence sur chacun des deux AFLP retenus par l'équipe pédagogique.
Avant l'évaluation de fin de séquence, le candidat choisit la répartition des points qu'il souhaite attribuer pour chacun de ces 2 AFLP. Il doit répartir ces 8 points avec un minimum de 2 points pour un AFLP.
Le passage du degré 2 au degré 3 permet l'attribution de la moitié des points dévolus à l'AFLP

Possibilités :
Trois choix sont possibles :

	Choix 1	Choix 2	Choix 3
AFLP X	4	6	2
AFLP Y	4	2	6

© Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports > www.education.gouv.fr

Situation d'évaluation de fin de séquence : 12 points

Principe d'élaboration des épreuves du champ d'apprentissage 2
– L'épreuve engage le candidat à choisir et réaliser un itinéraire adapté à son niveau, à partir de l'analyse des caractéristiques du milieu et de ses propres ressources. Elle offre différents choix possibles de niveau de difficulté ou de complexité d'itinéraire (par exemple, cotation des voies en escalade, cotation des balises en course d'orientation, difficulté variable du parcours en sauvetage aquatique ou en VTT, etc.) et se déroule dans le cadre d'une durée ou de distances définies, suffisantes pour permettre à l'élève de révéler les compétences acquises(1) – L'épreuve présente une variété d'itinéraires qui nécessitent de mener le jour de l'évaluation, seul ou à plusieurs, une analyse sur la pertinence du choix retenu. – Elle intègre impérativement les éléments et conditions nécessaires à un engagement sécurisé dans la pratique dans un contexte de coopération. – L'épreuve prévoit et définit des formes d'aide(2) nécessaires à l'expression des compétences des élèves, leur permettant de s'engager et de réguler si nécessaire leur projet d'itinéraire. – Lorsque des modalités collectives et individuelles d'épreuves sont proposées, l'élève choisit celle dans laquelle il souhaite passer son épreuve (la notation reste quant à elle posée de manière individuelle). L'évaluation tient compte des différences filles-garçons.

Positionnement précis dans le degré.	Repères d'évaluation			
	Degré 1	**Degré 2**	**Degré 3**	**Degré 4**
AFLP 1 Anticiper et planifier son itinéraire pour concevoir et conduire dans sa totalité un projet de déplacement **7 points**	L'élève décode peu d'éléments sur l'environnement et découvre son itinéraire au fur et à mesure de sa progression. Il est rapidement en échec sur son parcours	L'élève décode quelques éléments sur l'environnement et construit son itinéraire en l'anticipant à très court terme. Il parvient difficilement au bout du parcours ou dépasse le temps imparti.	L'élève décode la majorité des éléments de l'environnement pour prévoir son itinéraire avant le départ. Il effectue son parcours dans sa totalité et dans le temps imparti.	L'élève décode les éléments de l'environnement pour prévoir et adapter son déplacement aux variations du milieu. Il réussit son parcours avec un déplacement optimal dans des contextes variés.
	Itinéraire non réalisé, impossibilité d'estimer la difficulté. **0 point ---------- 1 point**	Coefficient de difficulté de l'itinéraire (3) **1,5 point ---------- 3 points**	Coefficient de difficulté de l'itinéraire (3) **3,5 points ---------- 5 points**	Coefficient de difficulté de l'itinéraire (3) **5,5 points ---------- 7 points**
AFLP 2 Mobiliser des techniques efficaces pour adapter et optimiser son déplacement aux caractéristiques du milieu **5 points**	L'élève utilise des techniques peu efficaces, coûteuses en temps et en énergie. **0 point ---------- 0,5 point**	Les techniques utilisées sont peu différenciées malgré les changements du milieu. Leur mise en œuvre reste énergivore. **1 point ---------- 2 points**	L'élève mobilise intentionnellement des techniques différenciées de placement d'appuis et de déplacement en fonction du relief et des conditions du milieu. Sa motricité est fluide dans les zones de moyenne difficulté. **2,5 points ---------- 4 points**	L'élève maitrise et mobilise différentes techniques efficientes pour répondre à la diversité des caractéristiques du milieu. L'utilisation de ces techniques lui permet de se déplacer avec un rythme adapté dans la majorité des milieux y compris dans des zones difficiles. **4,5 points ---------- 5 points**

(1) Un abandon ou un dépassement important de la durée de l'épreuve lorsque celle-ci est fixée doit être considérée comme un indicateur d'un choix d'itinéraire inapproprié de l'élève (degré 1 de l'AFLP).
(2) Par exemple, délai de conception du projet de déplacement, modalités de régulation du projet initial, possibilité d'itinéraire de réchappe, nombre d'essais ou de points de repos, modes de progression (escalade en moulinette corde tendue, moulinette avec corde molle, moulinette avec corde molle et assurage dynamique, mouli-tête, etc.).
(3) Pour l'AFLP 1, l'évaluateur positionne l'élève dans un degré puis ajuste la note en fonction du niveau de difficulté/complexité de l'itinéraire réalisé par l'élève (par exemple cotation de la voie en escalade.

© Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports > www.education.gouv.fr

Évaluation au fil de la séquence : 8 points
Seuls les deux AFLP retenus par l'équipe pédagogique sont évalués pour constituer cette partie de la note sur 8 points
Les points de chaque AFLP seront répartis sur les 4 degrés de positionnement.

AFLP 3 évalué	Repères d'évaluation			
	Degré 1	**Degré 2**	**Degré 3**	**Degré 4**
AFLP3 - Analyser sa prestation pour comprendre les alternatives possibles et ajuster son projet en fonction de ses ressources et de celles du milieu.	L'élève agit sans porter d'attention à ce qui le freine dans sa réussite ou ce qui pourrait améliorer sa performance.	L'élève identifie a posteriori les difficultés rencontrées, mais ne perçoit pas de solutions pour les surmonter ou pour adapter son parcours à ses ressources.	L'élève identifie a posteriori les points de difficulté rencontrés et émet des régulations possibles en vue d'une prochaine épreuve.	L'élève régule sa prestation pendant et après la réalisation de l'épreuve en analysant son parcours et les difficultés éventuelles.

AFLP 4 évalué	Repères d'évaluation			
	Degré 1	**Degré 2**	**Degré 3**	**Degré 4**
AFLP4 - Assumer les rôles sociaux pour organiser la pratique des activités de pleine nature.	L'élève manque d'attention lors de la tenue des rôles ou s'y implique très irrégulièrement. Il gère sa sécurité seul.	L'élève assure des rôles en suivant les recommandations de l'enseignant avec parfois un ou des défauts de vigilance.	L'élève assume des rôles en autonomie. Il gère la sécurité de façon collective et fiable.	L'élève assume avec efficacité tous les rôles qu'on lui confie et aide ses camarades pour assumer ces rôles.

AFLP 5 évalué	Repères d'évaluation			
	Degré 1	**Degré 2**	**Degré 3**	**Degré 4**
AFLP5 - Se préparer et maintenir un engagement optimal permettant de garder sa lucidité tout au long de son parcours pour pouvoir réévaluer son itinéraire ou renoncer le cas échéant.	L'élève se prépare insuffisamment Il ne perçoit pas les points de décision permettant de modifier l'itinéraire prévu ou le danger potentiel	L'élève se prépare en « copiant » sur un leader. Il s'engage uniformément ou démesurément sans ralentir dans les moments de décisions. Il s'obstine dans des choix qui le placent en échec ou hors délai.	L'élève se prépare en autonomie et de façon adaptée à l'épreuve. Il sait contrôler son engagement pour rester lucide sur les décisions à prendre.	L'élève se prépare en personnalisant son échauffement. Il module l'intensité de son engagement en fonction des moments décisifs de son parcours et de ses ressources disponibles.

AFLP 6 évalué	Repères d'évaluation			
	Degré 1	**Degré 2**	**Degré 3**	**Degré 4**
AFLP6 - Respecter et faire respecter la réglementation et les procédures d'urgence pour les mettre en œuvre dans les différents environnements de pratique.	L'élève ignore certaines consignes essentielles à sa sécurité et celle des autres. La mise en œuvre autonome est très approximative.	L'élève connaît les consignes principales de sécurité, mais les gestes et les mises en œuvre manquent d'assurance et de réactivité.	L'élève respecte les consignes de sécurité pour préserver son intégrité physique et assurer celle de ses partenaires éventuels.	L'élève alerte le groupe sur les dangers potentiels qu'il repère. Il influe positivement sur les décisions.

© Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports > www.education.gouv.fr